

AVIS DE MARCHE

Services

Nom et adresse officiels du pouvoir adjudicateur : Commune de CHATEAUNEUF -
Monsieur le Maire - HOTEL de VILLE – BP 4 - 06 740 CHATEAUNEUF –
Tel : 04.92.60.36.03 Fax : 04.92.60.36.00

1) Description :

1.1) Type de marché de services :

Catégorie de services : 66

1.2) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :

Contrats d'assurances

1.3) Description/Objet du marché :

Souscription des contrats d'assurance pour la commune de CHATEAUNEUF

1.4) Lieu de prestations des services :

ALPES MARITIMES (06)

1.5) Nomenclature :

La ou les classifications principales et complémentaires conformes au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) sont :

Code principal	Description
66515200-5	Dommages aux biens
66516000-0	Responsabilité Civile
66514110-0	Flotte automobile
66513100-0	Protection Juridique
66513100-0	Protection Juridique des agents et des élus

1.6) Division en lots : oui – possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

1.7) Variantes libres prises en considération : oui.

2) Quantité ou étendue du marché :

2.1) Quantité ou étendue globale :

Solution de base : selon description dans le cahier des charges.

2.2) Durée du Marché ou délai d'exécution :

La durée du marché est au maximum de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2027 jusqu'au 31 décembre 2029, avec faculté de résiliation annuelle pour l'une ou l'autre partie moyennant un préavis de 6 Mois avant le 1^{er} Janvier de chaque année.

3) Conditions relatives au marché :

Renseignements concernant la situation propre de l'entrepreneur/du fournisseur/du prestataire de services et renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité économique, financière et technique minimale requise :

- 1^o Lettre de candidature (DC1 ou sous forme libre) avec objet du marché, dénomination sociale de l'entreprise, adresse, coordonnées téléphoniques et adresse de messagerie, désignation de la personne habilitée à représenter l'entreprise et pouvoirs de signature le cas échéant,
- 2^o Une déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat (ou DC2) n'entre dans aucun

des cas d'interdiction de soumissionner.

Pour présenter leur candidature, les candidats utilisent soit les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr, soit le Document Unique de Marché Européen (DUME) sur le site <https://dume.chorus-pro.gouv.fr>

Utilisation Document Unique de Marché Européen (DUME) :

En application de l'article R 2143-4 du Code de la commande publique, le soumissionnaire peut présenter sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) en lieu et place des documents mentionnés à l'article R2143-3 du Code de la commande publique, téléchargeable sur le site <https://dume.chorus-pro.gouv.fr>.

- 3° Les documents de renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et des capacités techniques et professionnelles du candidat :

a) des renseignements permettant d'évaluer l'aptitude à exercer l'activité professionnelle,

- Inscription registre professionnel pour les assureurs : agrément administratif de la société ou de l'organisme d'assurance délivré par l'A.C.P.R (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution), conformément à l'article L 321-1 du code des assurances,
- Attestation d'immatriculation au registre unique des intermédiaires ORIAS pour les intermédiaires d'assurances en cours de validité.

b) des renseignements permettant d'évaluer la capacité économique et financière

- Chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

c) des renseignements permettant d'évaluer les capacités techniques et professionnelles du candidat.

- Ressources humaines et techniques
- Des références/expérience et/ou qualifications pour des prestations de même nature datant de moins de trois années.

A l'appui de sa candidature, un intermédiaire doit nécessairement présenter une entreprise d'assurance, l'intermédiaire ne pouvant être lui-même assureur.

Dans le cadre d'une offre déposée par un intermédiaire d'assurance, ce dernier devra fournir le mandat de l'assureur l'habilitant à signer l'acte d'engagement, à percevoir les primes et éventuellement à régler les sinistres.

Tous les soumissionnaires (entreprises d'assurances et intermédiaires d'assurances) doivent se conformer aux obligations imposées par le présent règlement de la consultation et transmettre les pièces de candidature énumérées ci-dessus.

Les pièces manquantes seront réclamées aux candidats en cas de candidatures incomplètes.

Prestations réservées à une profession particulière : Non.

4) Procédure :

4.1) Type de procédure :

Procédure adaptée selon l'article L2123-1 et R2123-1 du code de la commande publique.

4.2) Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés et énoncés comme suit : Valeur Technique (55 %) ; Montant du taux ou de la prime proposée (45 %).

4.3) Date limite de réception des offres

02/10/2026 à 12 heures.

4.4) Langue pouvant être utilisé dans l'offre ou la demande de participation : Français.

4.5) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

5) Renseignements complémentaires

5.1) Durée du marché : la durée du marché est de 3 ans – du 1^{er} Janvier 2027 au 31 décembre 2029, avec faculté de résiliation annuelle pour l'une ou l'autre partie moyennant un préavis de 6 Mois avant le 1^{er} Janvier de chaque année.

5.2) Le dossier de consultation des entreprises doit être téléchargé gratuitement et dans son intégralité sur le site www.marches-securises.fr.

5.3) Les offres sont remises par voie dématérialisée, selon les modalités du cahier des charges.

5.4) Adresse auprès de laquelle les renseignements d'ordre administratifs et techniques peuvent être obtenus : via le site www.marches-securises.fr.

5.5) Date d'envoi du présent avis : 31/07/2026